

Envoyé en préfecture le 26/07/2016  
 Fait et délibéré le 26/07/2016  
 Affiché le  
 ID : 035-213301955-20160718-242016-DE

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
 du CONSEIL MUNICIPAL DE GRIGNOLS**

**N° : 24/2016**

**Objet : Répartition des subventions 2016 aux associations**

L'an deux mille seize, le dix-huit juillet, le Conseil Municipal de la commune de Grignols, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Pierre BAILLÉ, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 12 - Votants : 13 - Pour : 13- Abstention : 0 - Contre : 0

PRÉSENTS : Jean Pierre BAILLÉ, Patrick BAYLET, Christian BEZOS, Michel CARRETEY, Patrick CHAMINADE, Françoise DUPIOL TACH, Marylène GACHET, Bernard JAYLES, Claudine MAILLOU, Dominique MARROT, Christian MAUBARET, Roseline PIGANIOL

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Marianne LAGÜE, Christine ESPAGNET, Lucienne BIES qui a donné procuration à Françoise DUPIOL-TACH.

Secrétaire de Séance : Dominique MARROT.

**Convocation du 11 juillet 2016.**

Lors du vote du budget 2016, le Conseil Municipal a voté une enveloppe budgétaire de 16 000,00 € à l'article 6574 (subventions aux associations).

Il y a lieu de répartir maintenant les subventions aux différentes associations.

Une commission composée de 4 élus et de 3 représentants des associations : sportive, culturelle et domaine social, a fait des propositions lors de sa réunion du 17 mai 2016 pour le Conseil Municipal.

Après avoir remis à chaque élu les propositions de la commission, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions 2016 comme suit :

ASSOCIATIONS	Subventions 2016 retenues par le Conseil Municipal le 18 juillet 2016	ASSOCIATIONS	Subventions 2016 retenues par le Conseil Municipal le 18 juillet 2016
A.C.A.C.G.	500.00 €	F.N.A.C.A	100.00 €
ADELFA	- €	FNATH	50.00 €
AGIR à DOMICILE	200.00 €	FOPAC	100.00 €
AIRSOFT Grignols		Jeunes Sapeurs Pompiers	400.00 €
Amicale des Pompiers		JU-JUTSU	200.00 €
AMIS BAZADAIS	50.00 €	La Gaule Grignolaise	450.00 €
Amis de Notre Dame de l'immaculée conception de Grignols	250.00 €	Les Amis de l'Ecole Laïque	
Art Culture Loisirs	250.00 €	Les Amuse-Gueules	1 500.00 €
Autisme Sud Gironde		LIRE ENSEMBLE	1 050.00 €
C.A.G. Football	1 000.00 €	Lous Aynats de Gragnos	
C.A.G. Rugby	1 000.00 €	PREVENTION ROUTIERE	60.00 €
Chapon des 2 Vallées	400.00 €	Retraités Agricoles	100.00 €
Club de l'Amitié	400.00 €	Société de Chasse	450.00 €
COMICE AGRICOLE	235.00 €	Solidarité Sud Gironde	1 300.00 €
Comité de Jumelage	350.00 €	Sports Loisirs	200.00 €
Comité des Fêtes	2 000.00 €	T.C.G.A. Tennis	700.00 €
Conseil des Sages	250.00 €	TELETHON	200.00 €
DONNEURS DE SANG	150.00 €	USEP (Caisse des écoles)	500.00 €
F.A.G.	250.00 €	<b>TOTAL</b>	<b>14 645.00 €</b>

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
 Pour copie conforme.  
 A Grignols, le 25 juillet 2016.

Le Maire,  
 Jean Pierre BAILLÉ.